

ACTUALITÉS

Montréal, Laval et Longueuil pourront bientôt se convertir au bac brun

Cinq usines pour le traitement des déchets de table et de jardin verront le jour d'ici 2015

À l'heure actuelle, seulement 6 % des matières organiques sont traitées au Québec. En 2020, ce taux devra atteindre les 100 % puisque le gouvernement du Québec entend interdire l'enfouissement de ces déchets.

JEANNE CORRIVEAU

Après la Ville de Québec la semaine dernière, c'était au tour hier de Montréal, de Laval et de Longueuil d'annoncer qu'elles se doteront d'infrastructures afin de transformer les restes de table en compost avec l'aide financière d'Ottawa et de Québec. Les projets de la région métropolitaine totaliseront 560 millions de dollars.

D'ici 2015, cinq usines de biométhanisation verront le jour: deux sur l'île de Montréal, une à Laval et deux sur la Rive-Sud. Ces installations permettront de convertir les résidus de table, boues d'épuration des eaux usées et matières organiques diverses en compost et en biocarburants qui pourront être utilisés pour chauffer des bâtiments municipaux, faire rouler des camions ou être vendus à Gaz Métro. Ces projets devraient créer 4400 emplois directs et indirects, a expliqué le ministre du Déve-

loppement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, lors d'une conférence de presse à la Tohu, hier matin.

Sur l'île de Montréal, deux centres de compostage ainsi qu'un centre de prétraitement des déchets seront aussi construits. À terme, 585 000 ménages et places d'affaires devront se convertir au bac brun.

L'usine de biométhanisation de Laval sera érigée à proximité de l'usine d'épuration des eaux usées et entrera en fonction en 2013, a dit le maire Gilles Vaillancourt. À Longueuil, la mairesse Caroline St-Hilaire ignore encore quel emplacement sera choisi.

Sur l'île de Montréal, la détermination des cinq emplacements pourrait alimenter les débats. Plutôt que d'imposer son choix, Gérald Tremblay a préféré lancer un appel aux élus des arrondissements montréalais et des villes liées pour qu'ils s'entendent. «*Le "pas dans ma cour" ne doit plus exister. Nous n'avons pas le choix, a*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et son homologue de Laval, Gilles Vaillancourt, devront convaincre leurs citoyens de se convertir au compostage.

indiqué le maire. *Je compte sur la collaboration de l'ensemble des élus pour qu'au plus tard en juin 2010 une décision soit prise.*»

Dans l'ouest comme dans l'est de l'île, cette question ne devrait pas être trop problématique: «*On pense qu'il n'y aura pas de problème. Dans l'ouest, il y a des terrains vagues et des cours de triage. Les citoyens sont*

prêts et ils vont comprendre», a fait valoir la conseillère de Côte-Saint-Luc, Dida Berku. Le maire de Montréal-Est, Robert Coutu, a pour sa part indiqué que sa ville souhaitait accueillir une usine de biométhanisation.

«*Le syndrome "pas dans ma cour" est très présent hélas, convient Steven Guilbeault, coordonnateur général adjoint chez*

Équiterre. Cela étant dit, je suis d'accord avec le maire de Montréal: on n'a pas le choix.» Tant Équiterre que le Conseil régional de l'environnement de Montréal et le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets ont accueilli avec enthousiasme l'annonce d'hier.

Le Devoir